



TABLE DES MATIERES

1. Préambule	3
2. Axes éducatifs	
2.1 Retour sur les objectifs éducatifs.....	4
2.2 Les objectifs pédagogiques et leurs actions.....	5/6
3. Fonctionnement	
3.1 Modalités d'accueils.....	7
3.2 Locaux et espaces utilisés.....	8
3.3 L'encadrement.....	9
3.4 Moyens financiers.....	10
3.5 Déroulement de l'accueil de loisirs périscolaire.....	10/11
3.6 Modalité du travail des équipes.....	12
3.7 Le rôle de l'animateur.....	13
3.8 Les activités.....	14
4. Communication	15
5. Evaluation	16/18

1. Préambule

Le projet pédagogique est un outil établi pour une durée limitée dans le temps par l'équipe d'animation de la structure. Il se base sur un contexte local spécifique qui prend en compte le public accueilli, les moyens humains, matériels et financiers mis à disposition. Il s'appuie également sur les ambitions éducatives définies par le Projet Educatif de la commune qu'il met en œuvre concrètement en définissant les conditions de fonctionnement de l'accueil. Il donne ainsi un sens particulier au travail de l'équipe d'animation, aux activités, aux actes de la vie quotidienne.

C'est donc le cadre de référence de l'action de l'équipe d'animation et le contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enseignants, les enfants et la municipalité.

2. Axes éducatifs

2.1 Retour sur les objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs choisis par la commune découlent de ceux fixés dans le cadre du PEDT de la Mairie de Vic le Comte signé le 1^{er} septembre 2016 et renouvelé par convention le 1^{er} septembre 2019 :

« *Objectifs éducatifs des temps d'accueil périscolaire*

- *Proposer aux enfants et aux familles un projet éducatif global et cohérent rythmé par la découverte, l'apprentissage, l'ouverture aux autres et la citoyenneté active.*
- *Inscrire les temps périscolaires dans une dynamique partenariale permettant une articulation renforcée des différents temps éducatifs en envisageant les journées dans leur globalité : accueil périscolaire du matin et du soir, temps d'activités de la pause méridienne, temps de restauration, temps d'enseignement et temps extra-scolaire.*

Avec des enjeux :

- *d'épanouissement de l'enfant ;*
- *de lien social et de cohérence sociale ;*
- *de cohérence éducative autour de l'enfant. » .*

La réflexion des équipes (élus, techniciens) s'est ainsi articulée autour de 3 grands objectifs :

- a) Développer une offre éducative diversifiée, adaptée et de qualité afin de préparer les enfants au monde de demain et de favoriser le vivre ensemble.**
- b) Respecter le rythme, les besoins et les envies de chaque enfant dans un souci d'épanouissement personnel.**
- a) Favoriser les échanges entre les acteurs de la journée de l'enfant afin de garantir une cohérence éducative.**

2.2 Les objectifs pédagogiques et leurs actions.

Objectif Educatif	Objectifs pédagogiques	Actions mises en place
<p>Développer une offre éducative diversifiée, adaptée et de qualité afin de préparer les enfants au monde de demain et de favoriser le vivre ensemble.</p>	<p>Proposer des activités diversifiées en prenant en compte l'âge des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un plan de formation à destination des animateurs. ✓ Des activités variées sont mises en place selon un planning.
	<p>Permettre aux équipes de proposer des activités de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mises en place de temps de réunion et de préparation pour chaque animateur. ✓ Budget de fonctionnement et d'investissement alloué à chaque site. ✓ Les équipes disposent d'espaces adaptés et sécurisés.
	<p>Accompagner les enfants dans des démarches leur permettant de devenir des citoyens actifs, de s'ouvrir au monde et de développer leur esprit critique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En associant les enfants aux contenus des activités aux travers d'échanges. ✓ En demandant aux enfants de s'engager dans les activités qu'ils auront choisies. ✓ En laissant la parole aux enfants lors de réunions sur des thèmes sélectionnés ensemble. ✓ En créant les règles de vie avec les enfants.
<p>Respecter le rythme, les besoins et les envies de chaque enfant dans un souci d'épanouissement personnel.</p>	<p>Connaître son public, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de ce dernier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un plan de formation à destination des animateurs. ✓ Organisation de temps d'échanges avec les enfants et les familles sur demande de l'une des parties.
	<p>Favoriser l'autonomie de l'enfant en le rendant acteur de ses temps d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de fiches d'inscriptions ou chacun sera libre de ses choix. ✓ Mise en place d'une boîte à idée afin que les enfants soient force de proposition.
	<p>Permettre à chacun d'évoluer à son rythme selon ses envies et possibilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement de différents espaces. ✓ Equipe encadrante disponible et à l'écoute de chacun.
	<p>Favoriser l'inclusion et la mixité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mises en place d'activités permettant de mieux connaître l'autre ✓ Mise en place d'activités transversales.

Objectif Educatif	Objectifs pédagogiques	Actions mises en place
<p>Favoriser les échanges entre les acteurs de la journée de l'enfant afin de garantir une cohérence éducative.</p>	<p>Créer et mettre en place des outils de communication entre les différents acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de temps d'échanges avec les différents acteurs tout au long de l'année. ✓ Mises en place d'un cahier de liaison.
	<p>Développer des projets transversaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation à des projets de l'école. ✓ Développement de partenariat avec le tissu associatif.
	<p>Valoriser l'implication de l'enfant, et de ses différents acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Invitation des familles lors d'expositions, d'évènements de fin de cycle ou de fin d'année. ✓ Communication régulière sur les projets mis en place par le biais des différents outils de communication (site internet mairie, Facebook, journaux...).

3. Fonctionnement

3.1 Modalités d'accueils

Jours et heures d'ouvertures:

Ouvert tous les jours d'école les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h15 à 8h20, 12 h à 13 h 50 et de 16h30 à 18h30.

Organisation des inscriptions pour les accueils de loisirs à l'année :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Commune, sites Jacques Prévert et Marcel Pagnol accueillent les enfants dès leur rentrée en élémentaire. L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire, elle se fait directement en Mairie ou sur son site à l'aide d'un dossier administratif qui reprend la liste des pièces nécessaires et notamment les justificatifs de ressources de la famille permettant ainsi de déterminer le QF base à l'application du taux de participation de la famille.

Sur ce document, les familles indiquent les jours de fréquentation à l'ALSH, le choix de l'enfant de participer à telle ou telle activité méridienne est libre.

L'enfant se positionne en fonction du planning d'activités qui lui est présenté à chaque période.

Tarifs ALSH - Restauration scolaire + Accueil de loisirs

Quotient familial	Montant mensuel en euros	Tarifs d'un repas	ALSH Tarif A 1 ^{ère} période 7h15-7h45	ALSH Tarif B 2 ^{ème} période 7h45-8h20
QF 1	< 350	2.20 €	0,46 €	0,46 €
QF 2	351 à 500	2.70 €	0,56 €	0,56 €
QF 3	501 à 700	3.15 €	0,61 €	0,61 €
QF 4	701 à 1 000	3.80 €	0,77 €	0,77 €
QF 5	1001 à 1 500	4.30 €	0,87 €	0,87 €
QF 6	1 501 à 2 000	4.55 €	0,97 €	0,97 €
QF 7	> 2 000	4.85 €	1,07 €	1,07 €
Elèves communes extérieures (à l'exception des enfants en classe ULIS)		4.85 €	1,07 €	1,07 €
Repas occasionnel enfant		5.85		

Droit d'inscription restaurant scolaire/ Famille :

- 15 €/an
- 10 € pour le 2ème trimestre
- 5 € pour le 3ème trimestre

Droit d'inscription Accueil de loisirs du matin/ Famille :

- 8€/an

NB : Ces tarifs incluent les activités périscolaires quand elles sont organisées sur ces temps d'accueil.

Les élèves en classe ULIS bénéficient des tarifs en fonction des QF même lorsqu'ils n'habitent pas la commune.

Les deux tranches tarifaires du matin se cumulent entre elles en fonction des horaires d'arrivée et de départ.

3.2 Locaux et espaces utilisés

Ils répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises, notamment par les règles de sécurité contre les risques d'incendie dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement départemental en vigueur.

Hygiène et entretien des locaux : la commune assure l'entretien des locaux, du mobilier, des jeux. Les produits d'entretien sont conservés dans des placards spécifiques non accessibles aux enfants.

Des Procédures d'urgence et de sécurité incendie sont mises en places.

Les bâtiments permettent donc d'organiser les accueils dans des locaux adaptés et sécurisés, ils sont organisés de la manière suivante :

- Site Ecole Jacques Prévert :
 - Un espace spécifique dédié à l'accueil des enfants
 - 2 salles d'activités (Couvent des Dames)
 - 1 salle de motricité
 - 1 cour séparée en 2 grands espaces
 - 1 restaurant scolaire
 - 1 bloc sanitaire

- Site Ecole Marcel Pagnol :
 - 1 algéco dédié à l'accueil des enfants
 - 2 salles d'activités
 - 1 grande cour
 - 1 espace motricité (préau)
 - 1 restaurant scolaire
 - 1 bloc sanitaire

3.3 L'encadrement



L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs, elle est composée de :

1 directrice coordinatrice titulaire d'un DEJEPS, elle coordonne, assure et anime les équipes des 2 sites :

Site Prévert : 14 encadrants :

- ✓ 12 Agents communaux dont :
 - 1 référent sur site : appel des parents si besoin, récupération et échange à l'inter-service des pochettes d'appel, lien avec les enseignants, gestion des affichages et des listes d'inscrits par activité pour suivi des groupes et pouvoir identifier qui est ou et à quel moment, réceptions, ventilation des commandes...
 - 7 animateurs : proposent des activités sur le temps de la pause méridienne et 5 animateurs sur le temps de l'accueil de loisirs du matin et 6 le soir.
 - 4 animateurs : dédiés au temps du repas, assure le service au restaurant scolaire.
- ✓ 1 ETAPS
- ✓ 1 animateur de Mond' Arverne communauté (convention de mise à disposition signée entre les 2 collectivités)

Site M. Pagnol : 8 encadrants :

- ✓ 7 agents communaux dont
 - 1 adjoint de direction (en cours de formation BAFD) : appel des parents si besoin, récupération et échange à l'inter-service des pochettes d'appel, lien avec les enseignants, gestion des affichages et des listes d'inscrits par activité pour suivi des groupes et pouvoir identifier qui est ou et à quel moment, réceptions, ventilation des commandes.
 - 4 animateurs : proposent des activités sur le temps de la pause méridienne et sur le temps de l'accueil de loisirs du matin et du soir.
 - 2 agents communaux : dédiés au temps du repas, assure le service au restaurant scolaire.
- ✓ 1 ETAPS

Des animateurs occasionnels et des stagiaires viennent renforcer l'équipe pendant toute l'année sur chaque site, l'équipe assure également l'entretien des locaux et le service de restauration.

3.4 Moyens Financiers

Un budget de fonctionnement est alloué à chaque site par année civile.

Un budget d'investissement est alloué à chaque site par année civile selon les besoins de service.

3.5 Déroulement de l'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire du matin et du soir :

L'accueil de loisirs périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école Jacques Prévert et Marcel Pagnol âgés de 6 à 11 ans.

Accueil échelonné des enfants le matin.

A leur arrivée les enfants ont le choix de participer aux activités proposées par l'équipe d'animation ou bien d'évoluer en totale autonomie.

Pour ce faire différents coins sont aménagés :

- Coin lecture
- Coin jeux de société
- Coin jeux de construction
- Coin dînette

Le planning d'activité mis en place sur ces temps est organisé par thème selon le cycle.

La pause méridienne est partagée en 2 temps :

- **Le temps de restauration :**

Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange. L'organisation de ce temps est prévue pour favoriser la communication entre les enfants et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour appréhender sereinement la découverte alimentaire.

- **Le temps avant ou après le repas :**

L'équipe est soucieuse du rythme biologique de chaque enfant et reste disponible. Le temps de repas est aussi celui du repos, la participation aux activités proposées est laissée au libre choix de l'enfant.

L'organisation globale des activités :

Diverses activités manuelles, artistiques, de découverte collective ou individuelle sont proposées et laissées au libre choix de l'enfant en fonction des périodes de l'année. Les enfants sont force de propositions, une boîte à idées est mise à leur disposition et des moments de concertation sont mis en place avec eux afin de prendre en compte leur envie, leur souhait du moment.

Elles sont regroupées par thèmes.

Des sorties peuvent aussi être proposées.

Un programme d'activité par cycle (période entre 2 vacances) est accessible sur le site de la mairie.

Fonctionnement par période :

✓ **L'année scolaire est décomposée en 5 périodes.**

Les projets vécus lors d'une période peuvent nourrir et faire naître des projets pour le cycle suivant et éventuellement créer des projets à l'année.

Les enfants peuvent s'engager sur une période entière et changer au retour de vacances ou continuer le projet à l'année si cela est envisagé.

✓ **Chaque période est composée de 3 phases :**

1^{er} phase : semaine de rentrée : présentation et test des différents ateliers pour permettre aux enfants de choisir. L'enfant fait le choix de ses activités au contact des encadrants et de ses camarades mais également à travers les discussions éventuelles avec parents et enseignants. Différents temps d'échanges, en grands ou petits groupes, sont organisés afin de proposer des activités à un maximum d'enfants. Cela permet d'expliquer les contenus des ateliers et d'inciter les enfants à faire de nouvelles découvertes.

2^e phase : Lancement et pratique des ateliers.

3^e phase : valorisation des projets. Elle permet de communiquer sur ce qui est fait à l'intérieur des ateliers, de faire le bilan avec les enfants et de commencer à construire le cycle suivant. La valorisation des projets (expositions et représentations au sein de l'école, apport des créations au sein des familles, évènements en fin d'année scolaire...) permet la reconnaissance du travail accompli et de donner du sens aux projets.

Un enfant peut choisir en début de cycle de s'inscrire à 1 ou plusieurs activités/semaine ou bien rester à jouer dans la cour certains jours.

Les enfants qui déjeunent au 1^{er} service bénéficient du temps d'activité sur le créneau 13h00-14h00 ; ceux qui déjeunent au second service se voient proposer les activités sur le créneau 12h00-13h00.

3.6 Modalités du travail de l'équipe

Chaque temps de travail et d'échange est envisagé de façon coopérative et participative. Afin que chacun, sur la base de sa propre expérience et de sa réflexion sur ses rôles et fonctions puisse être force de proposition et prendre une part active à l'élaboration et à l'évaluation des projets.

Chaque prise de décision est le résultat d'une réelle concertation de toute l'équipe afin que chacun puisse s'appropriier les projets et se sente reconnu dans sa fonction.

Les temps de réunions :

- Une réunion de pré-rentree est organisée avec l'ensemble des intervenants sur les temps périscolaire : présentation de l'équipe (si changement), réflexion et discussion sur les projets à venir, présentation du calendrier de réunions, organisation globale de la rentrée.
- Réunion de coordination hebdomadaire (lundi matin) : Réajustements, lancement de la semaine.
- Réunion de bilan de cycle et de préparation du cycle à venir (semaine avant chaque vacance scolaire)
- Réunion pluridisciplinaire (équipe enseignante/équipe cuisine/équipe entretien...) selon les nécessités de service.
- Réunion de bilan sur l'année écoulée (la semaine avant les vacances d'été)

Les temps de préparation :

Afin de permettre à chaque animateur de proposer des projets, des activités de qualité et en adéquation avec les objectifs fixés, chacun dispose de trois heures hebdomadaire de temps de préparation.

Dans un souci de mutualisation des compétences et de concertation, celles-ci sont prévues sur les mêmes créneaux pour chacun.

Des équipements et du matériel sont mis à disposition de chaque équipe (matériel informatique, matériel pédagogique...).



3.7 Le rôle de l'animateur

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être bien différents...

Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'exploiter afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

En contact permanent avec les enfants dont on lui confie la charge, l'animateur veille à leur sécurité physique, morale, affective et construit des relations de qualité avec eux. Il a un rôle éducatif dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Il permet aux enfants de s'amuser et de découvrir de nouvelles activités en mettant en œuvre des animations de qualités adaptées aux espaces disponibles, aux rythmes et besoins des enfants.

L'animateur périscolaire participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique et doit être force de proposition. Pour une équipe soudée et cohérente face aux différents acteurs, l'animateur doit respecter, observer les décisions prises en équipe. Il sait également se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur se place en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place.

Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Sécurité

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, et sa vigilance.

L'animateur a la capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin.

L'équipe d'animation aura à cœur de sensibiliser les enfants aux dangers de la route, aux dangers domestiques, et à tous les dangers extérieurs (exercices intrusion-attentats) en proposant des activités d'informations, de communication, de sensibilisation, de préparation des enfants avant un exercice.

Des exercices d'évacuation seront réalisés dans l'année sur chaque site.

Hygiène et santé

Accompagner les enfants dans la continuité des réflexes de l'hygiène (lavage de mains après usage des toilettes, avant et après le repas, etc.).

Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes.

Alimentaire

Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas ou lors d'activités sur ce thème.

Faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire.



3.8 Les activités

La vie quotidienne d'un enfant est bien remplie. Entre la famille, l'école, l'accueil de loisirs, les activités extra scolaires, un enfant n'a plus tellement le temps de flâner, de paresser...

Cependant, les loisirs constituent un environnement participant à l'évolution et à la construction identitaire de l'enfant.

L'accueil de loisirs est un espace qui cherche à marquer sa différence avec l'école. Les modèles pédagogiques utilisés à l'école sont en effet plutôt du type "faire faire" et "donner à faire" alors que dans les loisirs collectifs on peut développer d'autres types de relation comme "le faire avec" et "le laisser faire".

✓ Méthodologie :

Les activités périscolaires proposées s'inscrivent dans des démarches de pédagogie de projet.

Il s'agit de pratiques de pédagogie active où l'enfant est placé en tant qu'acteur de ses apprentissages en coopération avec les animateurs et ses camarades.

L'acquisition de ses connaissances est donc le résultat d'une collaboration entre les animateurs et les enfants, et des enfants entre eux.

L'enfant est mis en situation d'action, où il peut exercer ses capacités, et construire avec le groupe des réponses adaptées aux questions soulevées par la mise en œuvre de projets individuels ou collectifs.

Pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir l'expérimentation et l'imaginaire.

Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants.

✓ Activités proposées :

Un large panel d'activités permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plait et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

Pour chaque période sont proposées :



- 1 à 2 activités d'expression : expression corporelle, théâtre, danse, marionnettes, art du cirque (clown, acrobaties...).
- 1 activité « sportive » traditionnelle.
- 1 activité création artistique (peinture, sculpture, modelage, couture, art du cirque (jonglage, diablo, costume, fabrication de balle de jonglage...))
- 1 activité scientifique et technique expérimentale. (En lien avec les programmes scolaire).
- 1 à 2 activités culturelles ou de culture citoyenne : activité autour de livres, journal de l'école, conseil d'enfant, projet photo, vidéos, magazine de presse.

Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dînette, jeux ludiques, d'imitation et de construction...). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.

4 La communication

4.1 Avec les familles

- Chaque animateur s'engage à se tenir à la disposition des parents si ceux-ci souhaitent avoir des informations, des précisions sur les activités, les comportements ou déroulement de la journée de leurs enfants. Les familles disposent d'un numéro de téléphone pour chaque accueil de loisirs périscolaire, ainsi qu'une adresse mail.
- Un cahier de liaison interne entre les animateurs des différents temps de la journée est mis à disposition de l'équipe encadrante afin d'avoir des éléments concrets, des situations atypiques ou des alertes à faire remonter.
- Un e-mailing est mis en place pour tout envoi d'informations particulière.
- Les informations générales (planning d'activité/les différents projets/le retour sur les activités...) sont disponible sur le site de la mairie.

4.2 Avec l'équipe enseignante

- Une réunion de pré-rentree pourra être organisée afin d'échanger sur le fonctionnement général mis en place.
- Différents temps de réunions pourront être organisés selon les besoins, les projets mis en place.
- Les échanges avec l'équipe d'animation sont réguliers tout au long de la journée.



5 Evaluation

« Évaluer, c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager » (Hazebrouck).

L'évaluation est un outil qui permet d'analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés préalablement. Elle permettra d'interroger l'ensemble des acteurs concernés par le projet et nous aidera à dresser le bilan des actions mises en place sur les différents temps de l'accueil de loisirs périscolaire. L'évaluation a différentes finalités.

Elle permet de :

- contrôler l'avancée du projet en mesurant l'écart entre la volonté et la réalité
- réguler le groupe, en permettant à chacun de s'exprimer
- prendre des décisions, pour revoir les écarts du projet, régler les éventuels problèmes
- se former en analysant son vécu, en prenant du recul In fine, l'évaluation nous permet d'avancer : c'est un moment de régulation, qui nous permet de conforter certaines actions et pratiques et d'en réajuster d'autres. Elle permet d'identifier les réussites et les manques, de mesurer l'écart entre la volonté et la réalité, et si besoin de réviser le projet pédagogique.

Ci-dessous, un tableau avec des différents critères d'évaluation pour chaque objectif opérationnel du projet.

Objectifs pédagogiques	Actions mises en place	Critère d'évaluation
Proposer des activités diversifiées en prenant en compte l'âge des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un plan de formation à destination des animateurs. ✓ Des activités variées sont mises en place selon un planning. 	<p>Les animateurs ont-ils effectué des formations en lien avec l'objectif visé ?</p> <p>Les animateurs ont-ils retranscrits sur le terrain les connaissances acquises lors de leur formation ?</p> <p>Des plannings d'activités ont-ils été mis en place regroupant des animations manuelles, sportives, culturelle, scientifique... ?</p>
Permettre aux équipes de proposer des activités de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mises en place de temps de réunion et de préparation pour chaque animateur. ✓ Budget de fonctionnement et d'investissement alloué à chaque site. ✓ Les équipes disposent d'espaces adaptés et sécurisés. 	<p>Programmation de temps de préparation sur les plannings de chaque animateur ?</p> <p>Elaboration et distribution d'un calendrier de réunions à chaque animateur ?</p> <p>Le budget alloué a-t-il été en adéquation avec les besoins de chaque équipe ?</p> <p>Les espaces utilisés ont-ils permis à chacun d'évoluer sereinement dans leur animation ?</p>
Accompagner les enfants dans des démarches leur permettant de devenir des citoyens actifs, de s'ouvrir au monde et de développer leur esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En associant les enfants aux contenus des activités aux travers d'échanges. ✓ En demandant aux enfants de s'engager dans les activités qu'ils auront choisies. ✓ En laissant la parole aux enfants lors de réunions sur des thèmes sélectionnés ensemble. ✓ En créant les règles de vie avec les enfants. 	<p>Des temps d'échanges ont-ils eu lieu avec les enfants ?</p> <p>Cela a-t-il permis de recueillir leur désir en termes d'activités ?</p> <p>Les activités proposées par les enfants ont-elles été mises en place ?</p> <p>Les enfants ont-ils été présents sur les animations auxquelles ils s'étaient engagés ?</p> <p>Des réunions avec les enfants ont-elles été mise en place ? A quelle fréquence ?</p> <p>Des règles de vie ont-elles été créées avec les enfants ?</p>

		Sont-elles mises en place ?
Connaître son public, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes de ce dernier.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un plan de formation à destination des animateurs. ✓ Organisation de temps d'échanges avec les enfants et les familles. 	<p>Les animateurs ont-ils effectué des formations en lien avec l'objectif visé ?</p> <p>Des temps d'échanges ont-ils été mis en place avec les familles et les enfants ?</p> <p>Cela a-t-il permis de mieux appréhender l'enfant ?</p>
Favoriser l'autonomie de l'enfant en le rendant acteur de ses temps d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de fiches d'inscriptions ou chacun sera libre de ses choix. ✓ Mise en place d'une boîte à idée afin que les enfants soient force de proposition. 	<p>Des fiches d'inscriptions ont-elles été créées ? Les enfants se les sont-ils appropriées ?</p> <p>Une boîte à idée a-t-elle été mise à disposition des enfants ? A-t-elle été utilisée ? Les activités proposées par les enfants ont-elles été mises en place ?</p>
Permettre à chacun d'évoluer à son rythme selon ses envies et possibilités.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement de différents espaces. ✓ Equipe encadrante disponible et à l'écoute de chacun. 	<p>Différents espaces ont-ils été mis en place ?</p> <p>Le matériel mis à disposition a-t-il permis d'alimenter ces différents espaces ?</p> <p>Tous ces espaces ont-ils été utilisés par les enfants ?</p> <p>Les moyens mis en place pour les animateurs ont-ils permis à chacun d'évoluer dans un environnement propice au travail avec les enfants ?</p> <p>L'organisation telle qu'elle est prévue permet-elle aux animateurs d'être disponible et à l'écoute ?</p>
Favoriser l'inclusion et la mixité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mises en place d'activités permettant de mieux connaître l'autre ✓ Mise en place d'activités transversales. 	<p>Des jeux de présentation, de cohésion de groupe, d'échanges ont-ils été mis en place ?</p> <p>Des activités ont-elles été organisées regroupant des enfants de classe et de sexe différents ?</p>
Créer et mettre en place des outils de communication entre les différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de temps d'échanges avec les différents acteurs tout au long de l'année. ✓ Mises en place d'un cahier de liaison. 	<p>Des échanges ont-ils eu lieu avec les différents acteurs ? A quelle fréquence ? Ceux-ci ont-ils été constructifs ? (Résultats obtenus).</p> <p>Des cahiers de liaison sont-ils mis en place ? Sont-ils utilisés ?</p>
Développer des projets transversaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation à des projets de l'école. ✓ Développement de partenariat avec le tissu associatif. 	<p>Des échanges avec l'équipe enseignante ont-ils eu lieu ? Les équipes se sont-elles intégrées à certains projets d'écoles ? Ont-elles été force de proposition ?</p> <p>Des projets ont-ils été créés avec la participation d'association ?</p>

		Des intervenants associatifs ont-ils participé à certains temps d'animations ?
Valoriser l'implication de l'enfant, et de ses différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Invitation des familles lors d'expositions, d'évènements de fin de cycle ou de fin d'année. ✓ Communication régulière sur les projets mis en place par le biais des différents outils de communication (site internet mairie, Facebook, journaux...). 	<p>Les familles ont-elles été conviées à des évènements valorisant le travail des enfants et des animateurs ? A quelle fréquence ? Les familles étaient-elles présentes ?</p> <p>Les différents outils de communication ont-ils été alimentés par les projets, les activités mises en place ? A quelle fréquence ?</p>

Les différentes instances :

- Les réunions hebdomadaires du service animation : Elles se composent des différents agents du service animation des deux structures ainsi que la coordinatrice du temps périscolaire. Elles permettent aux animateurs de préparer leurs prochaines animations, de proposer de nouvelles activités, d'initier leurs collègues à de nouvelles techniques. Elles permettent en autres, faire remonter les actions, les difficultés, les manques et besoins du terrain. Elles permettent notamment de réaliser des ajustements du dispositif en temps réel, d'organiser la mise en œuvre des différents projets.

- Les commissions enfance jeunesse : Elles se composent d'élus désignés de la commune, de la directrice des services à la population et de la coordinatrice périscolaire. Elles permettent de présenter l'ensemble du dispositif global, de réfléchir ensemble aux axes d'amélioration possibles.

- Les réunions restauration scolaire : Elles se composent des élus de la commune, des représentants des parents d'élèves, du chef cuisinier, de la diététicienne, de la directrice des services à la population et/ou de la coordinatrice périscolaire et éventuellement de parents conviés par la municipalité. Elles permettent d'échanger sur les menus proposés et d'échanger sur d'éventuels problématiques.